



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Arnaud MAC-LEAN
Coordonnateur Technique Départemental
☎ : 06 61 42 14 03

Angres, le 5 SEPTEMBRE 2023

à
- Mmes et MM. les Présidents des clubs, s/c des Correspondants

FORMATION INITIATEUR DE CLUB

- DATES : Les samedis 30 septembre 2023 et 28 octobre 2023 de 9 heures à 17 heures
- LIEU : Salle Léo LAGRANGE, Route de Wisques à LONGUENESSE.
- COUT : **:50 € (frais pédagogiques)**

La formation se fait en externat. Les joueurs sont priés de prévoir leur repas du midi.

La formation sera dispensée par les cadres techniques du Comité Départemental du Pas de Calais.

Les conditions requises pour s'inscrire à cette formation sont :

- Être licencié traditionnel FFTT pour la saison en cours (2023/2024)
- Appartenir au moins à la catégorie Cadet 1

Vous devez adresser par courriel la fiche d'inscription au plus tard le Samedi 23 septembre 2023
au : **Coordonnateur Technique Départemental (Arnaud.Maclean@orange.fr)**
Avec copie au secrétariat du CD 62 (cdtt@sport62.fr)

Une facture globale vous sera envoyée à la fin du stage par le secrétariat du Comité.

Le stagiaire devra être en possession des éléments suivants : sa raquette, une tenue sportive (maillot, short), paire de chaussures de sport, de son repas pour le midi ainsi que de prendre des notes sur le contenu de la formation.

Le Coordonnateur se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants est insuffisant.

Veuillez avoir la gentillesse de prévenir les personnes susceptibles de participer à cette formation

Le Coordonnateur Technique Départemental
Arnaud MAC-LEAN



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

AUTORISATION PARENTALE

à remettre le premier jour du stage uniquement pour les mineurs inscrits au stage

FORMATION INITIATEUR DE CLUB
30 SEPTEMBRE 2023 et 28 OCTOBRE 2023 à LONGUENESSE

Je soussigné(e), M _____ père, mère,
tuteur*
de _____

autorise l'encadrement à prendre toutes les dispositions rendues nécessaires par son état de santé (visite médicale, hospitalisation, intervention chirurgicale d'urgence, ...) selon les prescriptions médicales.

L'enfant suit-il un traitement actuellement ? : OUI - NON *

Si OUI, lequel ? :

Personne à prévenir en cas de problème : _____

 _____ et / ou  _____

Fait à : _____ le _____

Nom et Prénom du Responsable légal :

Signature du Responsable légal
précédée de la mention » lu et approuvé »

IMPORTANT : L'autorisation parentale sur papier, complétée, datée et signée sera remise par le joueur dès son arrivée au Responsable du stage : **faire très attention car sans cette autorisation le (la) joueur (se) ne sera pas autorisé (e) à participer.**

* Barrer la ou les mentions inutiles